



Club Français du Hovawart

Affilié à la Société Centrale Canine

Président : Claude HAUSTETE
6 rue de l'Ancien Couvent
25480 MISEREY-SALINES
Tel : 03 81 58 71 69

Secrétaire : Martine DONZE
85 Impasse des Moissons
01000 ST DENIS LES BOURG
Tél. 04 74 21 48 23

REGIONALES D'ELEVAGE HOVAWART

(1) HUISSEAU SUR COSSON 541) - Dimanche 29 septembre 2013	(1) TULLE-FAVARS (19) Dimanche 27 octobre 2013
Date limite de réception de l'engagement : 14 septembre 2013	Date limite de réception de l'engagement : 12 octobre 2013

A retourner à : Club Français du Hovawart – 85 impasse des Moissons - 01000 St Denis Les Bourg
Faire des copies et (1)- *Rayer les mentions inutiles*

Nom du Chien et affixe			
Date de naissance :		N° Livre des Origines :	
N° Identification :			
Couleur de robe :		Mâle - Femelle (1)	
Producteur :			
Nom du Père :			
Nom de la Mère :			
Propriétaire :			
Adresse			
Code Postal :		Ville :	Pays :
Téléphone :		Mail :	

Classe d'engagement du chien	Montant	Aucun engagement ne sera remboursé (sauf cas de force majeure, justifié)	
Classe Ouverte (à partir de 15 mois) (O)		
Intermédiaire (de 15 à 24 mois) (I)		
Jeune (de 9 à 18 mois) (J)		
Puppy (de 6 à 9 mois) (P)		
Baby (de 3 à 6 mois) (B)		
Vétéran (à partir de 8 ans) (V)Gratuit		
Vénérable (à partir de 10 ans) (VV)Gratuit		
Travail (*) (à partir de 15 mois) (T)		
Champion (*) (à partir de 15 mois) (CH)		
Confirmation <input type="checkbox"/>		
Lot d'élevage (**) : (père ou mère avec 3 à 5 de ses descendants)		
Classe élevage (**) : (3 à 5 chiens nés chez le même producteur)		
TOTAL A PAYER :		
** Chiens déjà engagés dans une classe individuelle			

	Membre CFH	Non Membre CFH
Classes (O, I, J, T, CH)		
1 ^{er} chien	35 €	40 €
2 ^{ème} et 3 ^{ème} chien (chacun)	30 €	35 €
4 ^{ème} et suivant (chacun)	25 €	30 €
Puppy (P)	20 €	25 €
Baby (B)	10 €	15 €
Vétéran (V)	0 €	0 €
Vénérable (VV)	0 €	0 €
Confirmation sans engagement	40 €	45 €

La confirmation est gratuite pour tout chien engagé dans une classe du tableau ci-contre.

*** Classe Champion et Travail** : joindre le justificatif (Certificat SCC et/ou FCI)

Joindre copie de la carte d'identification du chien engagé et le règlement par chèque à l'ordre du C.F.H.

Date et signature :

Résidents hors de France , paiement par virement bancaire:
IBAN: FR76 1027 8061 8600 0205 2990 166 - BIC: CMCIFR2A
Crédit Mutuel de Bry sur Marne Club Français du Hovawart

- 1) : Contrôle vétérinaire à partir de 8 heures –
- 2) : Numéro et dossier à retirer au Secrétariat de l'exposition avant les jugements.
- 3) : Début des jugements 9h00 - Les confirmations pourront être réalisées après les jugements